

Projet pédagogique de l'Accueil de loisirs 4/10 ans

Vacances de Juillet/Aout 2022



LE CONTEXTE

Organisateur :

l'Accueil de Loisirs est géré par une association : Les Amis des Bauges 232 av Denis Therme 73630 LE CHATELARD

Période : l'accueil de loisirs est ouvert du **vendredi 8 juillet au vendredi 29 juillet** et du **16 au 31 aout**

Lieu :

l'accueil des enfants se fait à l'école primaire du Châtelard (73630). Le site dispose de 2 salles d'activités, d'une salle de motricité, d'un dortoir mis à disposition gracieusement par la commune de La Motte en Bauges, d'une cantine et de sa cuisine. Nous disposons de la cour et du gymnase de la commune (à 600 mètres de l'école).

Le public concerné :

L'accueil est ouvert à tous les enfants âgés de 4 ans révolus à 10 ans des 14 communes des Bauges et ceux dont au moins un parent travaille de manière permanente dans une commune des Bauges. **Il peut être proposé aux enfants extérieur du canton si des places sont disponibles à la date de clôture des inscriptions le 28 juin.**

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

L'équipe d'animation a choisi de dégager 3 grands objectifs éducatifs du projet éducatif de l'association qui ont été transposé au sein du projet pédagogique.

« Vivre Ensemble »

« S'épanouir et grandir »

« Découvrir »

INSCRIPTIONS VACANCES

Les parents inscrivent leur enfant à l'accueil du Centre Social en fournissant obligatoirement plusieurs documents :

la fiche sanitaire annuelle de l'enfant / la fiche d'inscription Vacances / Le justificatif CAF afin de calculer le tarif.

A réception de ces pièces, l'enfant est inscrit officiellement à l'activité via un logiciel de gestion NOETHYS.

Les dates d'inscriptions supplémentaires après la date limite d'inscription peuvent se faire par mail ou téléphone en fonction des places restantes.

Le programme des animations peut être disponibles quelques jours après les premiers documents, lorsque l'équipe a transmis à la responsable l'ensemble des activités journalières.

L'équipe d'animation composée de 4 à 5 animateurs dont la directrice assure l'accueil l'animation et l'encadrement de la vie de l'enfant de son arrivée à son départ

Leur volume horaire se situe entre 9h et 9h30 par jour avec une pause de 20 minutes que chacun peut prendre à tour de rôle sur un temps d'accueil ou de repos lorsque l'équipe est au complet, le moment de la pause et soumis à la responsable. Leur temps de travail quotidien ne peut dépasser 48h/semaine.

Les arrivées et les départs des enfants sont enregistrés sur la fiche de présence éditée par la responsable, les infos personnelles à destination de l'équipe d'animation sont notifiées en rouge sur la fiche de présence

Surveillance des temps récréatifs avant et après les repas du midi et du goûter par les animateurs.

Installation de la cantine :

Un référent logistique est détaché à l'installation de la cantine et au chauffage des repas assurés en liaison froide par la Ste LEZTROY. Le menu est affiché pour les parents. Les animateurs référents de chaque groupe arrivent à la cantine avec les enfants qui sont passés au préalable aux toilettes.

Le temps de repas : les animateurs gèrent alternativement le service des repas en petits plats qui sont ensuite apportés sur les tables afin d'encourager d'autonomie. Un responsable de table enfant est nommé qui se préoccupe du bon déroulement du repas et du rassemblement des couverts à la fin du repas.

Les temps d'activités :

l'animateur aura préparé sur les temps d'accueil ses animations et le matériel nécessaire afin d'être prêt à 9h15. Les espaces d'animation peuvent être rangés et nettoyés avec les enfants ayant participé à l'activité.

Les animateurs seront vigilants à la sécurité de leurs installations et apporteront une attention particulière au plaisir apporté à l'activité.

VIVRE ENSEMBLE

Développer les relations et le respect des autres

Assurer l'intégration de tout enfant dans la structure

Faire respecter les règles de vie, les jeux, l'environnement

En faisant connaissance des enfants lors de jeux de présentation

En privilégiant l'entraide et le dialogue dans les activités dans chacun des groupes et lors de tout moment de la vie du centre

En accueillant tout enfant dans la mesure des possibilités matérielles du centre. Cet été, l'équipe d'animation accueillera 2 demi-journées par semaine un enfant porteur de handicap dont un animateur référent sera détaché auprès de l'enfant. (contacts avec INJS et Le pôle handicap de la Fol 73 pour l'accompagnement.

En instaurant avec les enfants des règles liées à un lieu, à un jeu...

En faisant prendre conscience de l'importance de laisser un endroit propre

En sensibilisant au gaspillage et à ses conséquences

S'EPANOUIR ET GRANDIR

Respecter le rythme de vie de chaque enfant

Créer un climat sécurisant

Responsabiliser l'enfant dans sa vie au centre

En étant à l'écoute des envies/besoins des enfants

En aménageant des coins permanents sécurisés et adaptés aux âges des enfants (coins lecture, repos, activités, jeux extérieurs)

En accueillant individuellement enfant/parent lors d'un temps formel si besoin

En permettant au parent de rester à l'accueil s'il le souhaite (pour une 1ère fois)

En favorisant les jeux calmes sur les temps d'accueil

En amenant l'enfant à se servir, à assumer des notions de partage

En favorisant la prise de décision et la liberté de choix

DECOUVRIR

Faire découvrir l'environnement naturel et culturel

Développer les capacités physiques, manuelles autour des 5 sens

En utilisant les espaces de proximité et les ressources culturelles du territoire

En favorisant les intervenants du territoire

En développant des partenariats avec différents partenaires (bibliothèque)

En proposant des activités variées = différents supports (bois, peinture, papier), différents domaines (sportif, culturel, expression, bricolage)

En proposant ponctuellement des sorties variées, tant sportives, culturelles que ludiques

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle est constituée d'une **équipe non permanente d'animateurs** qui sont recrutés à chaque période de vacances. Seule la directrice est permanente dans la structure. Elle recrute les animateurs : diplômés, stagiaires selon les effectifs présents à la clôture des inscriptions pour les vacances. Des bénévoles encadrants peuvent dans certains cas, intervenir au sein de l'équipe d'animation. (sorties, intervenants, moments intergénérationnels).

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Chaque animateur dispose d'un groupe d'enfants, d'une salle, d'un bloc sanitaire, d'une cour et de matériel/jeux qui lui sont propres. 2 groupes sont constitués : le groupe des 4/5 ans et le groupe des 6/10 ans. En fonction de l'effectif, 2 animateurs peuvent être responsables du groupe. La journée de l'animateur ne peut dépasser 9,5 heures. Aussi l'animateur qui prend en charge un enfant le matin ne sera pas forcément l'animateur qui fera le retour du soir : **Un cahier de liaison à destination des familles est mis en place l'équipe d'animation y consigne les remarques à destination des parents si en cas de besoin.** L'accueil des enfants est échelonné le matin jusqu'à 9 h 30 (début des activités). Les mesures sanitaires imposant une désinfection fréquente des lieux de vie et du matériel, **Le centre est ouvert de 7h30 à 18h.**

L'assistant sanitaire durant la période est la directrice, Raphaële CHARDOT, elle est tenue d'isoler et masquer tout enfant présentant les symptômes de Covid 19, de prévenir la famille qui doit venir chercher l'enfant sous 2 heures. Elle doit informer les familles du groupe dont est issu l'enfant, celle-ci assurant une surveillance de leur enfant et de tenir informé l'ACM.

Un accueil péri centre est proposé de 7h30 à 9h30 et de 16h45 à 18h tous les jours d'ouverture. Les parents peuvent inscrire leur enfant à cet accueil, il est gratuit. Durant ce temps les enfants jouent librement en toute sécurité et les animateurs profitent de ce temps pour préparer leur matériel et/ou leurs activités (prototype).

LE RÔLE DES ADULTES

L'équipe d'animation est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants. La sécurité physique est constamment assurée par le respect du cadre législatif et par des aménagements de l'espace appropriés, des conduites à avoir sur l'accueil et lors des sorties.

La directrice

- * est garante des projets et du bon fonctionnement de l'ACM
- * a un rôle formateur / peut-être être animatrice
- * effectue le travail administratif
- * évalue le travail collectif et individuel par rapport au projet pédagogique
- * est à l'écoute de son équipe et des enfants
- * établit des liens avec les familles, les partenaires locaux, les associations...
- * gère le stock de matériel, nourriture, trousse de secours

L'animateur/trice

- * adhère au projet pédagogique de l'accueil de loisirs et au protocole en vigueur dans les ACM
- * anime et régule les temps forts et les temps calmes
- * veille à la sécurité physique, affective et morale des enfants
- * est à l'écoute des enfants
- * veille au respect du matériel et des locaux
- * est responsable de ses actes et de ses paroles
- * sait faire preuve d'autorité
- * travaille en équipe, informe sa direction de tout problème avec les familles / communique avec les familles
- * toute l'équipe se doit d'être sécurisante, accueillante, chaleureuse et tolérante.